

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **6 mai 2024**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames :
Véronique Lemire, conseillère 2
Linda Pomerleau, conseillère 3

Messieurs :
Yves Bourassa, conseiller 1
Pierre Dénommmé, conseiller 4
Michel Ayotte, conseiller 5
Luc Bernèche, conseiller 6

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

Ouverture de la séance

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19h01.

Mot de bienvenue

Madame Lyne Ash, mairesse souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'au public présent.

7510-05-24

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. MOT DE BIENVENUE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024
- 6. TRÉSORERIE**
 - 6.1 Compte à payer pour la période du 1er au 30 avril 2024
- 7. DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - 7.1 Rapport de la mairesse
 - 7.2 Rapport des travaux publics
 - 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
 - 7.4 Rapport de la DG
 - 7.4.1 Suivi - Offre de services Numérique.ca
 - 7.4.2 Suivi - Ancien photocopieur
 - 7.4.3 Suivi - Emploi d'été Canada 2024
 - 7.4.4 Suivi - Stationnement au cimetière de Roulier
 - 7.5 Rapport des Élus
- 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 8.1 Résolution - Journée internationale contre l'Homophobie et la transphobie
 - 8.2 Campagne annuelle de financement de la MJT
 - 8.3 Comité du cimetière de Nédélec - Entretien pour l'été 2024
 - 8.4 Campagne de financement 2024 - Projet retour à l'école
 - 8.5 Campagne de financement - Association pulmonaire du Québec
 - 8.6 FRR - Volet 4 entente de vitalisation au fonds régions et ruralité - Autorisation pour la signature d'un avenant
 - 8.7 Nomination d'un DG par intérim
 - 8.8 Adoption du règlement d'emprunt 2024-01
 - 8.9 Adoption - Terrasse Intergénérationnelle

8.10 Adoption - Entrepreneur pour la construction du Centre communautaire (ajouté)

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE

9.1 Résolution - Changement de l'application de la RFU - RISIT

9.2 Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale modifiée 2023 (ajouté)

9.3 Invitation - Gala Reconnaissance - RISIT

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE

11.1 Offre de services professionnelle Toromont - Entretien préventif génératrice

12. VOIRIE

12.1 Soumission sur la stabilisation du talus - chemin des Pins

12.2 Suivi - Achat d'équipement de voirie - débroussailleuse

12.3 Nettoyage de fossé au 527 chemin des Pins (ajouté)

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 Adoption - Parc des Aînés

13.2 Construction d'une unité toilette au Parc des Aînés (ajouté)

14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ

14.1 Reconnaissance de Semaine québécoise des personnes handicapées

14.2 Soumission Hamster - Écran Acer, clavier/souris sans fil pour bibliothèque

14.3 Adhésion annuelle – Temis.TV

14.4 Convocation au 46e AGA du réseau Biblio ATNQ

14.5 Cahier estival 2024 – Le Reflet

14.6 Projet d'inspection d'avertisseur de Fumée - RISIT (ajouté)

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. CORRESPONDANCE

16.1 Communiqué de presse - RISIT

16.2 Centre de services scolaire du Lac Témiscamingue – Plan triennal

16.3 Salon du livre 2024

16.4 Activité du service avril 2024 - RISIT

17. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE LE 17 JUIN 2024

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Période de questions

Suite aux pluies diluviennes survenues le 12 avril 2024, un citoyen informe les membres qu'il y a eu refoulement d'eau dans son sous-sol ce qui a causé beaucoup de dommage. Une suggestion est proposée aux membres du conseil, faire l'installation d'une pompe submersible dans le trou-homme à l'arrière de sa résidence. Des démarches seront faites à voir si cette solution pourrait éviter d'autre refoulement à venir en attendant que le dossier assainissement des eaux et gestions du pluviale se concrétise. À suivre.

7511-05-24

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **8 avril 2024** tel que présenté.

7512-05-24

Comptes à payer pour la période du 1er au 30 avril 2024

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période du **1er au 30 avril 2024** :

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; (**21 007.64 \$ et 59 697.70 \$**) pour un total de **80 705.34 \$**.

Rapport de la mairesse

11 avril 2024 : Rencontre avec monsieur Francis Germain, pour faire le point sur le contrat de déneigement qui se termine bientôt. Une récapitulation des événements qui ont pu survenir lors de l'année 2023-2024.

16 avril 2024 : une rencontre de travail avait lieu sur les dossiers en cours.

17 avril 2024 : avait lieu la rencontre de la MRC de Témiscamingue

1. Demande de prolongation au programme FRR volet 3 et 4.
2. Campagne d'attractivité 121 000\$
3. Fonds réservé pour le volet MADA
 - 3.1 2024 = 36 212 \$
 - 3.2 2025 = 103 881 \$
4. Projet matériauthèque par les Ateliers Kami
 - 4.1 Revalorisation des matériaux de construction qui est amenée à l'Éco Centre de Fabre. À suivre.
5. Motion de félicitation à la municipalité de Moffet dans le projet de vitalité Communautaire de Rue Principale.

18 avril 2024 : Réunion de travail à la MRCT sur la gestion des matières résiduelles.

22 avril 2024 : Conseil spécial

30 avril 2024 : Réunion de travail pour les dossiers en cours de la municipalité.

2 et 3 mai 2024 : Avait lieu le Forum des Ateliers du savoir partagés

1. visite du sentier Longue-Pointe, et leur moulin de transformation de bois sur le territoire de Latulippe-Gaboury
2. Visite du marché public, d'une cuisine communautaire et du gazebo, suivi d'un souper au restaurant La hutte sur le territoire de la municipalité de Moffet.
3. Deuxième journée était en salle en collaboration avec 4 universités du Québec qui eux étaient en visioconférence (UQAR, UQAT, UQAM, UQAC) ainsi que quelques conférenciers international étaient de cette rencontre. La conclusion de cette rencontre est qu'il faut favoriser le contact humain pour une meilleure réussite. À suivre.

Rapport des travaux publics

Quelques questions sont posées sur les travaux publics faits au mois d'avril 2024.

Un suivi avec les entreprises RM entreprises pour l'épandage de l'abbat poussière qui sera fait prochainement. À suivre.

Rapport de l'employée de soutien au développement

Aucune questions sur le rapport de l'employée de soutien au développement.

Rapport de la directrice générale

Lise Dénommé, DG fait un survole sur les dossiers en cours.

Suivi de l'offre de service - Numérique.ca

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que le Comité de Valorisation et de développement de Nédélec a pris la décision d'attendre sur l'offre d'être ajouté

sur le site web de la municipalité afin d'avoir accès à un conseil sans papier. À réévaluer plus tard.

Suivi - Ancien photocopieur

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que l'ancien photocopieur de la municipalité a été offert à tous les comités/organismes de Nédélec, et que le comité de Valorisation et de développement de Nédélec est l'organisme qui a pris le photocopieur pour lui donner une seconde vie. Le photocopieur sera relocalisé au Château Darveau.

Suivi - Emploi d'été Canada 2024

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que la municipalité a été acceptée pour 1 employé par Emploi été Canada pour l'été 2024.

Suivi Stationnement cimetière de Roulier

Lise Dénommé, DG présente une compilation des dépenses à ce jour sur le mise en place du stationnement au cimetière de Roulier. Les dépenses s'élèvent à 9 433.26 \$ en date du 6 mai 2024. Une balance de 2 294.74 \$ reste au budget approuvé pour ce dossier. À suivre.

Rapport des Élus

Pierre Dénommé, conseiller fait un petit topo sur la 1re rencontre qui a eu lieu en vidéoconférence le 2 mai dernier, pour l'intégration d'une oeuvre d'art au nouveau centre communautaire. À suivre.

Pierre Dénommé fait un court survol d'information sur le projet en cours du Château Darveau. À suivre.

7513-05-24

Résolution - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Yves Bourassa, résolu majoritairement par les conseillers présents de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Véronique Lemire, conseillère est en désaccord avec cette résolution.

7514-05-24 **Campagne annuelle de financement la Maison des Jeunes du Témiscamingue**

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents de participer à la campagne de financement 2024 de la Maison des Jeunes du Témiscamingue, un don au montant de 100 \$ pour l'année 2024.

7515-05-24 **Comité du cimetière de Nédélec - Entretien pour l'été 2024**

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'offrir l'entretien au cimetière de Nédélec gratuitement pour l'été 2024. Les employés municipaux seront responsables de la tonte de gazon, ramassage de branches ou toute autre tâche connexe à faire sur le terrain du cimetière de Nédélec.

7516-05-24 **Campagne de financement 2024 - Projet retour à l'école**

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents de ne pas participer à la campagne de financement du "Projet retour à l'école", pour l'année 2024.

7517-05-24 **Campagne de financement - Association pulmonaire du Québec**

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents de ne pas participer à la campagne de financement de l'Association pulmonaire du Québec, pour l'année 2024.

7518-05-24 **FRR - Volet 4 entente de vitalisation au fonds régions et ruralité - Autorisation pour la signature d'un avenant**

CONSIDÉRANT que le 21 mars 2024, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a acheminé une correspondance à la MRC de Témiscamingue pour informer que des ajustements ont été apportés au volet 4 « Ententes de vitalisation » du Fonds Régions et Ruralité;

CONSIDÉRANT qu'il est ainsi possible de prolonger le délai de l'entente pour la mise en oeuvre des projets;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Ayotte
et résolu unanimement par les conseillers présents

DE CONFIRMER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la municipalité de Nédélec souhaite bénéficier d'un prolongement pour engager les sommes relatives aux projets soutenus dans le cadre de l'entente de vitalisation jusqu'au 31 décembre 2026 et dépenser celles-ci jusqu'au 31 décembre 2027.

D'AUTORISER madame Lyne ASH, mairesse, ainsi que Lise Dénommmé, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Nédélec à signer l'avenant de l'Entente en vitalisation du Fonds Régions et Ruralité.

7519-05-24

Nomination d'un DG par intérim

ATTENDU QUE Lise Dénommmé, dg sera absente du bureau du 8 mai jusqu'au 5 juin 2024 inclusivement ;

ATTENDU QUE durant l'absence de Lise Dénommmé DG une personne sera nommée au poste de DG par intérim ;

ATTENDU QUE cette personne aura l'autorité de prendre les décisions éclairées et nécessaires si une mesure d'urgence survient durant ladite période ;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution ;

Il est proposé par Pierre Dénommmé, et résolu unanimement par les conseillers présents de nommer monsieur Réjean Pelletier au poste de DG, par intérim durant la période où madame Lise Dénommmé, DG sera absente du bureau ;

Il est aussi résolu que monsieur Réjean Pelletier sera responsable en collaboration avec la mairesse des employés municipaux, et de toute prise de décision durant cette même période.

7520-05-24

Adoption du règlement d'emprunt 2024-01 - Centre communautaire

La directrice générale, greffière-trésorière mentionne :

Que l'objet du règlement d'emprunt NO 2024-01 est de décréter une dépense de 3 792 000 \$ et d'un emprunt de 3 792 000 \$ pour la construction d'un nouveau centre communautaire et l'aménagement du site au 10 rue principale.

Aucun changement n'a été apporté de puis le dépôt du projet de règlement.

Les travaux seront financés au moyen:

1. D'un emprunt sur une période de 20 ans avec remboursement annuel du capital et bisannuel des intérêts ;
2. D'une subvention du MAMH dans le programme PRACIM ;
3. D'une portion proviendra de la TECQ 2019-2023 ;
4. D'une affectation du fonds général de la municipalité ;

Adoption du règlement d'emprunt No 2024-01:

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du règlement d'emprunt No 2024-01 a été préalablement donné lors de la séance extraordinaire du 18 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que conformément à la loi le règlement d'emprunt No 2024-01 a été déposé lors de la séance extraordinaire du 18 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement No 2024-01 depuis son dépôt ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Pierre Dénommé, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le règlement d'emprunt No 2024-01 intitulé "Règlement d'emprunt No 2024-01 décrétant une dépense de 3 792 000 \$ et d'un emprunt de 3 792 000 \$ pour la construction d'un nouveau centre communautaire et l'aménagement du site au 10 rue principale.

Le règlement est annexé au présent procès-verbal et consigné dans le livre de délibérations.

7521-05-24

Adoption - Terrasse intergénérationnelle

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec a été en appel d'offres sur invitation pour la construction d'une terrasse intergénérationnelle ;

ATTENDU QU'une Terrasse intergénérationnelle sera érigée au 10 rue principale, un terrain appartenant à la municipalité de Nédélec ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé une soumission pour la réalisation du projet "Terrasse intergénérationnelle"

ATTENDU QUE la soumission la plus basse et conforme est présentée par la compagnie 9492-9239 Québec inc., signé par monsieur Richard Chalifoux, au montant de 108 700 \$ taxes en sus ;

ATTENDU QUE la soumission comprend une construction de la terrasse d'une grandeur de 28'X40' et un terrassement intérieur fini en pavé uni ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé pour faire la partie électricité pour ledit projet, la soumission conforme et la plus basse a été déposée par Pascal Goupil Électrique 2007 INC. au montant de 7 766.55\$ taxes en sus ;

ENCONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer le contrat de construction et le terrassement intérieur de la Terrasse Intergénérationnelle à la compagnie 9492-9239 Québec inc., au montant de 108 700 \$ taxes en sus, étant la soumission la plus basse reçue dans ce dossier. Soumission 25522 au montant de 68 500 \$ et soumission 25524 au montant de 40200 \$ les deux soumission taxes en sus)

Que la partie électricité sera donnée à contrat à Pascal Goupil Électrique 2007 inc., au montant de 7 766.55 \$ étant la soumission la plus basse reçue dans ce dossier (soumission 412).

Il est aussi résolu que madame Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé, DG soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

7522-05-24

Adoption - Entrepreneur pour la construction du Centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Nédélec a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), portant le numéro d'avis No 20047-0, et ce, pour des travaux de « Construction neuve d'un Centre communautaire »;

CONSIDÉRANT QUE la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 8 janvier 2024, dans le cadre de l'appel d'offres public N° 20047-0 ;

CONSIDÉRANT QUE 5 entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 11h00, le 8 janvier 2024, soit:

No	Nom de l'entreprise	Montant avant taxes
1	Construction La-Ray, LaSarre	2 999 899.19 \$
2	Construction Francis Roy, Lorrainville	3 825 261.00 \$
3	Cnstruction KG2 inc., Val d'Or	3 155 682.86 \$
4	Construction Benoit Doyon inc., Val D'Or	3 229 800.00 \$
5	Construction NG Roy, Notre-Dame-du-Nord	3 517 579.97 \$

CONSIDÉRANT QU'après une étude et analyse des soumissions, 4 des soumissions reçues s'avèrent conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ARTCAD Architectes de Rouyn- Noranda

EN CONSÉQUENCE

SUR une proposition de Pierre Dénommé,
et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise « Construction KG2 INC., de Val D'Or, étant le plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de la «Construction neuve d'un Centre communautaire» conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 3 155 682.86 \$ avant les taxes;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 23 08000 711;

QUE les dépenses soient financées avec :

1. D'un emprunt sur une période de 20 ans avec remboursement annuel du capital et bisannuel des intérêts ;
2. D'une subvention du MAMH dans le programme PRACIM ;
3. D'une portion provenant de la TECQ 2019-2023 ;
4. D'une affectation du fonds général de la municipalité ;

7523-05-24

Résolution - Changement de l'application de la RFU - RISIT

CONSIDÉRANT QUE, la RFU est utilisée dans le calcul de la quote-part annuelle des municipalités à la RISIT;

CONSIDÉRANT QUE, que l'administration de la RISIT doit déposer aux municipalités son budget pour l'année suivante avec le calcul des quotes-parts pour le mois d'octobre afin de leur permettre de préparer leur budget annuel;

CONSIDÉRANT QUE, la RFU utilisée est celle de l'année budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE, c'est le service de l'évaluation de la MRC qui révisé chaque année la RFU des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité de la nouvelle RFU n'est que dans le mois de novembre;

CONSIDÉRANT QUE, cette disponibilité tardive oblige l'administration de la RISIT de déposer une évaluation temporaire de la quote-part des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE, l'administration de la RISIT doit réviser le calcul des quotes-parts lorsque la nouvelle RFU est disponible;

CONSIDÉRANT QU'IL est fréquent que les montants entre l'évaluation temporaire et celle applicable pour le budget de la nouvelle année comportent des variations importantes;

CONSIDÉRANT QUE, le dépôt d'une nouvelle quote-part est susceptible de créer des erreurs administratives tant pour les administrations municipales qu'à la RISIT.

CONSIDÉRANT QUE, le dépôt d'un seul calcul de la quote-part faciliterait la préparation des budgets tant pour les municipalités que pour la RISIT;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil d'administration de la RISIT recommande l'utilisation de la RFU disponible au 1er septembre en cours pour le calcul de la quote-part à la Régie pour le budget de l'année suivante.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adhérer à la recommandation du conseil d'administration de la Régie et d'accepter, pour la préparation du budget de l'année 2025 et les suivantes, l'utilisation de la RFU disponible au 1er septembre en cours pour le calcul de la quote-part à la Régie pour le budget de l'année suivante. Ceci afin de faciliter la préparation budgétaire tant des municipalités que de la Régie.

Résolution - Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale modifiée 2023

Le point 9.2 est reporté à la prochaine séance étant donné que les conseillers n'ont pas eu la chance d'analyser les changements apportés à ladite entente.

7524-05-24

Invitation - Gala de Reconnaissance - RISIT

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de désigner Michel Ayotte, accompagné de sa conjointe afin de représenter la municipalité de Nédélec lors du Gala Reconnaissance organiser par la RISIT.

7525-05-24

Offre de services professionnelle Toromont - Entretien préventif génératrice

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la l'offre de services professionnelle présentée par la compagnie Toromont pour l'entretien préventif de la génératrice au 780 route 101 sur une période de trois ans au montant de 5 755.65\$ taxes incluses. Un montant de 1650 \$ sera payé chaque année pour les 3 prochaines années (2024-2025-2026).

Soumission stabilisation du talus chemin des Pins

Le point 12.1 est reporté à la prochaine séance, quelques informations importantes sont manquante au dossier. À suivre.

7526-05-24

Suivi - achat pièce d'équipement de voirie - débroussailleuse

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents de mandater monsieur Adams Breault, mécanicien licencié, pour l'inspection et la préparation de la nouvelle débroussailleuse avant son utilisation.

Nettoyage de fossé au 527 chemin des Pins

Un citoyen nous rapporte que le faussé entre les propriétés du 527 et du 551 chemin des Pins démontre un écoulement au ralenti. (Photo au dossier)

La municipalité a connu un épisode tumultueux sur ledit fossé dans les années 2018-2019, où des travaux de nettoyage avaient été fait afin de ressourdre le problème à l'époque.

Il est donc suggéré que les conseillers de la voirie Luc Bernèche et Yves Bourassa, accompagnés de l'inspecteur municipal passent faire une inspection sur place, et s'il y a lieu, de faire un avertissement verbal au citoyen du 527 chemin des pins d'entreprendre les travaux de nettoyages nécessaires audit fossé pour permettre l'écoulement normal du débit d'eau à cet endroit. À suivre.

7527-05-24

Adoption amélioration - Parc des aînés

Il est proposé par Pierre Dénomme, et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer le contrat d'amélioration du Parc des aînés à la compagnie "Entretien Paysagiste Sylvie Cliche et Fils" ayant présenté une soumission des travaux à faire au montant de 56 327.31 \$ taxes en sus.

7528-05-24

Construction d'une unité toilette au parc des aînés

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec a été en appel d'offres sur invitation pour la construction d'une unité toilette au Parc des aînés ;

ATTENDU QU'une unité toilette sera érigée dans le parc des aînés situé au 33B, rue principale, un terrain appartenant à la municipalité de Nédélec ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé une soumission pour la réalisation du projet "Unité de toilette"

ATTENDU QUE la soumission la plus basse et conforme est présenté par la compagnie 9492-9239 Québec inc., signé par monsieur Richard Chalifoux, au montant de 27 019 \$ taxes en sus ;

ATTENDU QUE la soumission comprend une construction d'une unité toilette avec vanité d'une grandeur 10'X10' ;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer le contrat d'une "Unité toilette sur le parc des aînés" à la compagnie 9492-9239 Québec inc., au montant de 27 019 \$ taxes en sus, étant la soumission la plus basse reçu dans ce dossier.

Il est aussi résolu que madame Lyne Ash, mairesse et Lise Dénomme, DG soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

7529-05-24

Reconnaissance de la Semaine québécoise des personnes handicapées

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ;

CONSIDÉRANT que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022 ;

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1er au 7 juin 2024 ;

Il est proposé par Véronique Lemire,
et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la municipalité de Nédélec souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la ville dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

7530-05-24

Soumission Hamster - Écran Acer, clavier et souris sans fil - Bibliothèque

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de faire l'achat d'un écran d'ordinateur avec un clavier et une souris sans fils au montant de 192,36 \$ taxes ensus, tel que la soumission présentée par Hamster Services Informatique Logitem Inc.

La soumission pour l'achat d'une tour d'ordinateur au montant de 1 050 \$ sera portée au budget 2025.

7531-05-24

Adhésion annuelle - Temis.TV

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents de ne pas participer à la campagne de financement de Témis T.V. pour l'année 2024.

Convocation au 46e AGA du réseau Biblio ATNQ

Véronique Lemire, conseillère et représentante de la municipalité au dossier bibliothèque, assistera au 46e AGA du réseau Biblio ATNQ le samedi 25 mai 2024, elle participera à cet évènement en virtuel.

7532-05-24

Cahier estival 2024 - Le Reflet

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents de faire une parution d'une ½ page dans le cahier estival 2024 proposé par le journal Le Reflet au coût de 280\$ taxe en sus.

7533-05-24

Projet d'inspection d'avertisseur de fumée - RISIT

Participation de la municipalité de Nédélec au projet d'inspection d'avertisseur de fumée pour les risques faibles et moyens mené par la MRC de Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE l'action 6 du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie concerne le maintien et la bonification du programme régional concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue souhaite offrir le service de faire la vérification des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens (résidences permanentes);

CONSIDÉRANT QU'une estimation des coûts a été réalisée par la MRC de Témiscamingue et que celui-ci est de plus ou moins 22,50 \$ par inspection.

CONSIDÉRANT QUE cette estimation des coûts représente 20% du nombre de résidences permanentes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Linda Pomerleau
et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

QUE la municipalité de Nédélec souhaite participer au projet 2024 de la MRC de Témiscamingue concernant l'inspection des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens et à payer les coûts réels lorsque le projet sera complété.

Communiqué de presse - RISIT

Les conseillers prennent connaissance du communiqué de presse présenté par la RISIT sur l'embauche de Jade Romillard.

CSSLT - Plan triennal

Les conseillers prennent connaissance du Plan Triennal présenté par le CSSLT.

Salon du livre 2024

Les conseillers prennent connaissance de l'information présentée sur le Salon du livre 2024 qui se déroulera du 23 au 26 mai 2024 à La Sarre, Québec.

Activités du service avril - RISIT

Les conseillers prennent connaissance des activités/sorties de service que la RISIT a fait au cours du mois d'avril 2024 sur notre territoire.

Prochaine séance ordinaire le 17 juin 2024

7534-05-24

Levée de la séance

La levée de la séance est faite à 20h41 et est proposée par Yves Bourassa.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.